

Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

TOME 4 : Concertation



Jun 2022

Table des matières

I.	Présentation de la démarche de concertation réalisée	3
I.1.	Méthodologie appliquée pour la concertation	3
I.2.	Bilan de la concertation	7

Table des illustrations

<i>Tableau 1 : Chronologie de la première phase de concertation</i>	3
<i>Tableau 2 : Chronologie de la deuxième phase de concertation et suite</i>	6
<i>Tableau 3 : Synthèse des résultats du questionnaire</i>	7
<i>Tableau 4 : Présentation des 4 ateliers de concertation</i>	8
<i>Tableau 6 : liste des propositions issues de la concertation</i>	13
Tableau 5 : Calendrier des rencontres avec Communautés de Communes sur la démarche PCAET	20

I. Présentation de la démarche de concertation réalisée

La concertation permet de mobiliser les acteurs du territoire autour de ce projet afin de faire émerger un portage territorial du PCAET. L'objectif de cette concertation est de co-construire le plan d'actions. En effet, les actions inscrites dans le programme d'actions ne pourront être réalisables que par la mise en œuvre de politiques issues de la sphère publique et privée. Ainsi il paraît important de construire un cadre favorisant la mobilisation et l'accompagnement des acteurs socio-économiques du territoire. Ce cadre passe notamment par une concertation territoriale avec tous les acteurs.

I.1. Méthodologie appliquée pour la concertation

Deux phases de concertation ont eu lieu au cours de la démarche d'élaboration avant la validation du projet de PCAET.

Une troisième phase de concertation se tiendra après le dépôt du PCAET et avant son adoption par le Conseil Syndical du PETR.

La liste des acteurs à intégrer à la concertation regroupe diverses structures :

- Elus et agents des collectivités locales (communes, communautés de communes, syndicats mixtes du périmètre du PETR)
- Acteurs institutionnels : représentants des services de l'Etat, Ademe, Région Grand Est, Département du Haut-Rhin/Collectivité Européenne d'Alsace, PNR des Ballons des Vosges, syndicats de rivières, chambres consulaires...
- Acteurs socioprofessionnels : associations, SEM, entreprises locales, agriculteurs, interprofessions...
- Etablissements scolaires,
- Citoyens et habitants, conseil de développement du PETR

Il s'agit d'acteurs œuvrant ou intéressés par les thématiques du PCAET, à savoir : mobilité, bâtiment / urbanisme, économie circulaire, agriculture / sylviculture / préservation des ressources naturelles / gestion des déchets...

Une **première phase**, menée début 2019 qui a pris la forme de rencontres avec des acteurs locaux afin de connaître leurs projets et de construire un premier plan d'actions provisoire. Il a ensuite été retravaillé en comité technique (élus + agents territoriaux), la commission climat du conseil de développement a également été associée à ce processus. Ce travail a permis d'aboutir à une première liste de 89 actions. Ensuite 4 ateliers de travail thématiques ont été organisés à destination des élus afin de réaliser un tri dans les 89 actions. Cinq critères d'évaluation ont été sélectionnés (délai de mise en place, complexité, coût, impact sur le climat et volonté politique). Des notes ont été attribuées selon ces critères, ce qui a permis de réaliser un classement par ordre de priorité des actions et donc de déterminer celles qui pourraient faire l'objet d'une fiche action.

Tableau 1 : Chronologie de la première phase de concertation

Fin 2018 – début 2019	Contact des acteurs du territoire pour connaître leur projet et construction d'une ébauche de plan d'actions
Fin janvier 2019	Préparation des axes stratégiques et du plan d'actions avec la commission climat du conseil de développement à partir de l'ébauche de plan d'actions

Février 2019	Organisation de 4 commissions thématiques avec les élus et agents territoriaux et notation de chaque action selon 5 critères d'évaluation
Avril – Juin 2019	Vacance de poste de chargée de mission Plan Climat

Une **deuxième phase**, menée à partir de mi 2020 après une première actualisation du diagnostic et construction de la stratégie, avec une volonté d'impliquer plus d'acteurs (en nombre et en diversité). L'intérêt de reconduire cette phase de concertation est de remobiliser les parties prenantes autour de ce projet de territoire et de favoriser l'émergence d'un portage politique et territorial.

Au préalable, les acteurs à mobiliser dans le cadre du plan climat ont été listés et une communication dédiée a été réalisée afin de les informer et les intégrer au processus de concertation. Un onglet dédié à la concertation sur le site internet du PETR a été créé avec un formulaire à destination des citoyens et porteurs de projets. L'objectif du questionnaire était de recenser les projets et besoins des acteurs du territoire afin de les intégrer au plan climat.

Des ateliers thématiques ont à nouveau été organisés sur les quatre thématiques :

- Développer les infrastructures et faciliter la mobilité douce,
- Amplifier massivement la rénovation du patrimoine bâti et la qualité des aménagements,
- Entreprendre et produire durablement pour affirmer l'exemplarité du territoire,
- Adopter une politique agricole et sylvicole exemplaire et préserver les ressources naturelles.

Ces ateliers étaient à destination d'acteurs divers et variés : élus, citoyens, partenaires institutionnels, techniciens de collectivités, entreprises, associations...

Des ateliers de concertation à destination des collégiens et lycéens du territoire ont également été proposés aux établissements en partenariat avec le Jardin des Sciences de l'Université de Strasbourg. Deux interventions en collèges (Buhl et Fessenheim) ont été réalisées sous la forme de présentation de la démarche plan climat et participation d'intervenants extérieurs. La participation à un évènement grand public (les 20 ans du GERPLAN le 11 octobre 2020) à Guebwiller a été l'occasion de mettre à disposition du grand public une boîte à idées « climat » afin de recueillir leurs suggestions d'actions.

Photos du stand du PETR lors des 20 ans du GERPLAN au Parc de la Neuenburg à Guebwiller





Figure 24 : Photos de l'atelier de concertation au collège de Buhl



Figure 25 : Photos de l'atelier de concertation au collège de Fessenheim

De plus, tout au long du processus de concertation des acteurs ont été rencontrés afin de leur faire prendre connaissance du document et des objectifs du PCAET et d'identifier les potentiels partenariats pouvant être mis en place. Cette étape constitue une mission permanente pour la mise en œuvre du PCAET qui doit être mise en œuvre en parallèle tout au long de la démarche PCAET.

- Contact mail CCAS des communes du territoire (précarité énergétique)
- RDV téléphonique Chambre des Métiers et de l'Artisanat (12/08/2020)
- Rencontre Chambre des Commerces et de l'Industrie (20/08/2020) sur les missions mobilité, énergie, adaptation au changement climatique
- RDV présentiel GRDF (08/10/2020)
- RDV présentiel SM4 + référents déchets communautés de communes (21/10/2020)
- RDV téléphonique FIBOIS Grand Est (10/11/2020)
- RDV présentiel Enedis (12/11/2020)
- RDV visio Bio en Grand Est (17/11/2020)
- RDV présentiel Maison de la Nature Hirtzfelden (09/12/2020)

Fin 2021, le diagnostic a été entièrement réactualisé suite à une demande de la DDT 68, cela a permis de réajuster les enjeux grâce aux données plus récentes collectées (2019).

De plus, des rencontres thématiques ont été organisées avec certains acteurs institutionnels pour approfondir certains éléments du diagnostic :

- Sur la thématique de l'eau, avec, le syndicat mixte Rivières de Haute-Alsace, l'Animatrice du SAGE Lauch et l'animateur de la Mission Eau de la CCRG (l'Agence de l'Eau Rhin Meuse a été contactée également)
- Sur le thème des forêts et de la Biodiversité, avec l'ONF et le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges
- sur le thème de l'énergie avec ENEDIS.

Le premier semestre 2022 a été consacré à la réactualisation de la stratégie précédemment établie (au vu des nouvelles données du diagnostic) ainsi qu'à la finalisation du plan d'action. Pour cela, des rencontres techniques avec les agents et des 2 ateliers de travail avec les élus dans chaque Communautés de Communes ont été organisées (soit 8 ateliers au total).

Tableau 2 : Chronologie de la deuxième phase de concertation et suite

Jun 2019	Arrivée Caroline Flisiak au poste de chargée de mission Plan Climat
Mi 2019 – début 2020	Actualisation du diagnostic et présentation aux élus et au conseil de développement – rédaction de la stratégie et présentation en comité technique (élus + techniciens référents PCAET)
Avril 2020	Liste acteurs à mobiliser
Juillet 2020	Mise en ligne du questionnaire sur le site internet
Fin août – début septembre 2020	4 ateliers thématiques à partir du travail de Manon avec citoyens, élus, partenaires, associations, entreprises...
Mi-octobre 2020	Tenue d'un stand au 20 ans du GERPLAN avec boîte à idées climat
Octobre - décembre 2020	Animation d'ateliers de concertation autour du plan d'actions à destination des collèges et lycées (partenariat avec le Jardin des Sciences de Strasbourg)
Mi à fin 2020	Rencontre d'acteurs locaux pour informer de la démarche et identifier des potentiels partenariats
Juin - Octobre 2021	Vacance de poste de chargée de mission Plan Climat
Octobre – décembre 2021	Réactualisation du diagnostic Rencontres thématiques d'acteurs institutionnels : Eau, Forêts et biodiversité, Energie
Janvier à juin 2022	Réactualisation de la stratégie et plan d'actions Organisation d'ateliers de travail avec les élus des 4 communautés communes (2 séances x 4 communautés de communes) Rencontres avec les techniciens des communautés de communes et organisation d'un comité technique

Une **troisième et dernière phase de concertation** sera organisée après la validation du projet de PCAET en Conseil Syndical du PETR et la consultation réglementaire des services de l'Etat, de la région Grand Est et de la MRAe :

- Saisine pour avis du Conseil de Développement du PETR
- Mise à disposition du public du projet de PCAET et des avis

I.2. Bilan de la concertation

I.2.a. L'information en ligne et le questionnaire

L'onglet dédié à la concertation a été créé sur le site internet en juillet 2020 et s'intitulait « comment contribuer au plan climat sur mon territoire ? ». Il recensait les éléments de contexte, les axes stratégiques, la présentation, le programme et les objectifs de la concertation. Un lien vers le questionnaire en ligne à destination des acteurs du territoire (citoyens, élus, entreprises, associations, agriculteurs, chambres consulaires, instances représentatives...) a été intégré à la page.

Pour rappel, l'objectif du questionnaire était de recenser les connaissances des acteurs concernant le changement climatique et les idées, initiatives et projets en cours ou à venir sur le territoire ainsi que leur porteur afin de les intégrer à la démarche de plan climat sur le territoire. Il se distingue en deux parties à destination de profil différent :

- Le **questionnaire citoyen** qui permet de recenser la perception, les connaissances en lien avec le changement climatique et les actions mises en œuvre au quotidien pour y lutter. L'objectif du questionnaire est également de lister les freins limitant le passage à l'action, les projets citoyens et la volonté d'engagement dans le plan climat sur le territoire.
- Le **cahier d'acteurs** qui permet de porter à connaissance de la collectivité les initiatives et projets menés par les entreprises, associations, agriculteurs, chambres consulaires, instances représentatives... Différents types de contributions ont été proposées de la volonté d'alimenter le plan d'actions du plan climat au développement de partenariat potentiel avec le PETR.

La synthèse des résultats est présentée dans le tableau ci-dessous

Tableau 3 : Synthèse des résultats du questionnaire

QUESTIONNAIRE CITOYEN 37 réponses	
Profil	Principalement des personnes de + de 40 ans (env. 80%) déjà sensibilisées aux thématiques en lien avec le plan climat. De profession : retraités (32,4%), employés de bureau ou de commerce (16,2%) et cadres (16,2%).
Pouvoir d'action changement climatique	Pour la quasi-totalité des participants, ils ont conscience du pouvoir d'action citoyen et ont déjà adapté leur comportement au quotidien pour lutter contre le changement climatique mais ils peuvent mieux faire. Une marge de manœuvre subsiste. Il s'agit principalement d'actions visant à limiter les gaspillages (89,2%) et adapter l'alimentation (86,5%). La marge de manœuvre la plus importante au niveau de l'amélioration d'actions réside dans la mobilité (45,9%). Le principal frein identifié à la mise en œuvre des actions est le manque de moyens financiers (35,1%).
Contribution au plan climat	La majeure partie des participants au questionnaire (75,7%) souhaite être informée des événements / réunions autour du PCAET. Cependant 45,9% des participants ont soumis des idées / projets pouvant alimenter le plan d'actions, principalement dans les domaines concernant les axes 3 et 4 (économie locale et durable, agriculture, sylviculture, biodiversité...). 22 propositions ont été collectées, elles permettront d'alimenter la co-construction autour du plan d'actions. Il s'agit plus d'idées (41,9%) que de projets concrets. Les acteurs identifiés pour la mise en œuvre de ces actions sont majoritairement les collectivités.

Questions / remarques éventuelles	Globalement, les participants ayant répondu à ce questionnaire ont souhaité faire remarquer leurs attentes par rapport à la politique locale (exigences d'actions au niveau des collectivités).
CAHIER D'ACTEURS 8 réponses	
Profil	9 acteurs ont répondu au questionnaire. Les acteurs ayant répondu au cahier sont principalement des collectivités et proviennent du périmètre de la CCRG.
Contribution au plan climat	Leur contribution au plan climat peut prendre 3 formes différentes : l'alimentation du plan d'actions, l'initiation d'un partenariat potentiel avec le PETR ou la valorisation d'actions existantes. Les réponses sont assez équilibrées entre ces 3 formes de contribution. Les 2/3 souhaitent être informés des événements / réunions en lien avec le plan climat et 1/3 souhaitent alimenter le plan d'actions. Les projets suggérés concernent principalement les axes 3 et 4 du plan climat (économie locale et durable, agriculture, sylviculture, biodiversité...). Au total, 5 projets ont été renseignés, ils permettront d'alimenter la co-construction autour du plan d'actions et les contacts avec les personnes ressources seront pris en cas de besoin.
Questions / remarques éventuelles	Globalement, les acteurs ayant participé ont fait remarquer la volonté d'une collaboration avec eux pour intégrer au mieux les enjeux communs au document de PCAET et leurs missions / axes de travail.

Le questionnaire a permis de collecter des contacts de personnes / acteurs intéressés par la démarche et voulant s'impliquant soit en participant à des réunions / commissions (potentiellement conseil de développement) soit en s'impliquant en tant que partenaire / porteur de projet. Il a également permis de recenser les attentes des citoyens concernant l'action en faveur du changement climatique.

1.2.b. Les ateliers de concertation multi-acteurs

4 ateliers thématiques ont été organisés entre fin août – début septembre 2020 dans chacune des communautés de communes du territoire. Les ateliers se sont déroulés en trois temps :

- Un premier temps **d'information** avec présentation du contexte et des enjeux (démarche PCAET, application sur le territoire, éléments de diagnostic, présentation de la suite de l'atelier)
- Un deuxième temps de **réflexion** distingué en 2 table-rondes (1 par sous-thématique différente) comprenant une phase d'ouverture permettant d'exprimer des propositions d'actions puis une seconde phase de confrontation durant laquelle les participants étaient invités à débattre
- Un troisième temps de **restitution** avec présentation d'une synthèse des actions proposées dans les 2 table-rondes puis les participants ont voté pour les actions qu'ils jugeaient prioritaires

Tableau 4 : Présentation des 4 ateliers de concertation

Atelier	Date et lieu	Nb participants	Profils participants
Axe 1 : mobilités et transports	25 août 2020, Gundolsheim	20	7 élus, 7 citoyens, 6 partenaires
Axe 2 : bâtiments et aménagements	27 août 2020, Appenwihr	18	7 élus, 7 citoyens, 4 partenaires
Axe 3 : entreprendre et produire durablement	01 septembre 2020, Ensisheim	20	6 élus, 7 citoyens, 7 partenaires
Axe 4 : agriculture, sylviculture et préservation des ressources naturelles	03 septembre 2020, Soultz	20	5 élus, 8 citoyens, 7 partenaires

Les principaux résultats des ateliers de concertation sont présentés ci-dessous

Axe 1 : mobilités et transports

- **Mobilité active (vélo, piéton...) et accompagnement au changement de comportement**

1. Améliorer les pistes cyclables existantes (sécurité continuité) – 11 votes
2. Promouvoir les modes actifs comme moyen de déplacement – 4 votes
3. Faciliter l'apprentissage du vélo – 2 votes
4. Faciliter la pratique des modes actifs en ville et autour des équipements publics – 7 votes
5. Réflexion sur la mobilité spécifiquement au niveau des écoles – 6 votes
6. Réaliser une étude sur la mobilité – 3 votes
7. Accompagner et conseiller les collectivités dans l'élaboration de leur politique vélo – 6 votes
8. Proposer un service de location de vélos et VAE avec prix attractifs (particulier et entreprises) – 1 vote

- **Mobilités alternatives à la voiture individuelle (covoiturage, autopartage, transport en commun, auto-stop...) et développement de véhicules plus propres**

1. Accessibilité vélo dans les gares et arrêts de bus – 6 votes
2. Développer covoiturage professionnel – 2 votes
3. Encourager plan mobilité entreprises – 5 votes
4. Développer appli covoiturage et autopartage – 3 votes
5. Promotion du ferroutage – 1 vote
6. Privilégier transports en commun bus et train (gratuité) – 8 votes
7. Optimiser les horaires et fonctionnements transports communs – 4 votes
8. Développer l'auto-stop organisé – 4 votes
9. Communication sur les solutions de transport – 2 votes
10. Aménagement voiries pour contraindre véhicules – 5 votes
11. Promotion des mobilités propres pour les livraisons et taxi – 1 vote

Axe 2 : bâtiments et aménagements

- Réduire les consommations énergétiques liées au patrimoine bâti (public et privé)

1. Mettre en place des tableaux de bord de mesures des consommations et de suivi dans les bâtiments – 2 votes
2. Accompagner et communiquer auprès du particulier sur la rénovation énergétique – 4 votes
3. Développer la végétalisation sur les bâtiments – 6 votes
4. Développer les toitures solaires coopératives – 4 votes
5. Améliorer les énergies dans le bâtiment et utiliser des produits isolants naturels – 1 vote
6. Obliger les propriétaires bailleurs à la rénovation énergétique – 3 votes
7. Remplacer le fioul – 0 vote
8. Créer un centre de formation à l'éco-construction – 3 votes
9. Regrouper les commandes pour les particuliers / collectivités / entreprises (économies d'échelles) – 2 votes
10. Proposer un accompagnement avant dépôt de permis de construire – 1 vote

- S'orienter vers un urbanisme durable et améliorer le cadre de vie des habitants

1. Développer l'extinction de l'éclairage public nocturne – 2 votes
2. Réflexion autour de la récupération des eaux pluviales – 6 votes
3. Adapter les documents d'urbanisme au changement climatique – 7 votes
4. Accompagner les particuliers au changement de comportement – 1 vote
5. Développer un aménagement durable pour les centres-villes – 6 votes
6. Soutenir et mettre en œuvre l'opération zéro artificialisation – 2 votes
7. Développer la mobilité douce en centre-ville – 0 vote
8. Relocaliser les commerces et les services – 0 vote
9. Créer un lien entre les collectivités et les paysagistes concepteurs pour les projets d'aménagement – 1 vote
10. Former les élus et accompagner les collectivités – 2 votes -> listée dans l'atelier 3

Axe 3 : entreprendre et produire durablement

- **S'orienter vers un modèle économique plus résilient**

1. Développer les énergies renouvelables – 5 votes -> listée dans l'atelier 2

2. Formation des élus / professionnels / particuliers sur les thématiques du développement durable – 4 votes

3. Sensibilisation tout public liée au numérique – 0 vote

4. Travailler sur la conciliation bâtiments classés et installation d'énergies renouvelables – 1 vote

5. Réduire l'impact environnemental de la petite enfance – 1 vote

6. Promouvoir la sobriété énergétique – 7 votes

7. Proposer un kit de tri des déchets pour les manifestations – 3 votes

8. Créer un outil d'animation pour sensibiliser les jeunes sur l'énergie – 1 vote

9. Mettre en place des incitations financières pour les entreprises durables – 2 votes

10. Développer des projets citoyens de rachat de terres agricoles (alimentation durable) – 5 votes

- **Former et développer pour réinventer le monde de demain**

1. Développer une plateforme de producteurs locaux – 2 votes

2. Réhabiliter des friches industrielles – 3 votes

3. Favoriser l'installation d'entreprises plus durables (emprise foncière, gestion espaces verts, bâtiments...) – 6 votes

4. Développer les modèles coopératifs pour les entreprises – 0 vote

5. Recenser les activités et localisations des entreprises du territoire – 1 vote

6. Encourager les projets d'énergies renouvelables citoyens – 5 votes -> listée dans l'atelier 2

7. Travailler sur l'autonomie alimentaire – 5 votes

8. Récupérer les eaux pluviales pour les industries – 0 vote -> listée dans l'atelier 2

9. Encourager l'éco-construction – 1 vote -> listée dans l'atelier 2

10. Développer des systèmes de circuits-courts avec réinsertion sociale – 6 votes

Axe 4 : agriculture, sylviculture et préservation des ressources naturelles

- **Développer des pratiques agricoles et sylvicoles plus vertueuses**

1. Développer les magasins de producteurs
2. Développer le jardinage (espaces verts, cours, partagés)
3. Créer une plateforme d'approvisionnement local / guide des producteurs
4. Développer le maraîchage (espaces tests, mise à disposition de terres)
5. Sensibilisation à la diminution de la consommation de viande
6. Approvisionner les cantines en local
7. Développer les vergers et structurer la filière
8. Développer les labels locaux / monnaie locale
9. Développer la filière bois locale
10. Développer la méthanisation de taille humaine avec un approvisionnement raisonné
11. Utiliser des contenants réutilisables
12. Planter des haies

- **Promouvoir l'éco-consommation : alimentation, filières locales et réduction des déchets**

1. Favoriser la plantation d'essences forestières adaptées
2. Développer la régénération naturelle des forêts
3. Planter des arbres et développer l'agroforesterie
4. Substituer le débardage mécanique par du débardage animal en forêt
5. Accompagner les particuliers pour recycler les déchets verts -> listée dans la sous-thématique 2
6. Accompagner les agriculteurs vers une transition
7. Développer l'autonomie énergétique des exploitations agricoles
8. Préserver et installer des haies bocagères, prairies permanentes et vergers
9. Accompagner les agriculteurs dans des pratiques bas intrants (pesticides, engrais, carburants)
10. Encourager l'agriculture biologique (incitation communes)

Après synthèse et capitalisation des résultats des 2 phases de concertation menées, une liste provisoire de 97 propositions a été dressée.

Tableau 5 : liste des propositions issues de la concertation

AXE 1 : Développer les infrastructures et faciliter la mobilité douce		
ST1 : Mobilité active et accompagnement au changement de comportement		
OO 1 : Améliorer les pistes cyclables existantes		
F-A 1 : Assurer un maillage continu sur le territoire	F-A 2 : Identifier les points noirs, sécuriser et entretenir les itinéraires et équipements cyclables	F-A 3 : Développer des aménagements autour des pistes cyclables (zones d'ombres, bancs, cheminement piéton...)
OO2 : Développer la culture vélo		
F-A 4 : Faciliter l'apprentissage du vélo tout public : école-vélo et ateliers remise en selle	F-A 5 : Développer les points de réparation vélo	F-A 6 : Proposer un service de location et /ou aider à l'acquisition de vélos et/ou VAE
F-A 7 : Développer le vélo rail sur les anciennes lignes ferroviaires		
OO3 : Faciliter l'intermodalité et la pratique des modes actifs en ville		
F-A 8 : Créer des aménagements / équipements pour les modes actifs dans les centres-villes et autour des points d'intérêts	F-A 9 : Travailler sur la mobilité douce spécifique aux écoles (bilan des accès, sécurité, pédibus...)	F-A 10 : Accompagner et conseiller les collectivités dans l'élaboration de leur politique vélo
F-A 11 : Réaliser un diagnostic spécifique en gare par rapport à l'équipement vélo		
ST 2 : Mobilités alternatives à la voiture individuelle et développement de véhicules plus propres		
OO1 : Développer le covoiturage et l'auto-stop organisé		
F-A 12 : Créer de nouvelles aires de covoiturage (non imperméabilisées de préférence) et améliorer l'existant	F-A 13 : Encourager les plans mobilité dans les entreprises	F-A 14 : Créer une plateforme de covoiturage et auto-stop organisé
OO2 : Privilégier les transports en commun et à la demande		
F-A 15 : Développer et renforcer le maillage bus et train avec une réflexion sur les prix (avantages voire gratuité)	F-A 16 : Soutenir la réouverture des petites lignes ferroviaires	F-A 17 : Développer les transports à la demande
F-A 18 : Faire émerger une réflexion autour du ferroutage pour les entreprises	F-A 19 : Créer des parking-relais pour la navette des crêtes dans les vallées et optimiser son utilisation	
OO3 : Développer et promouvoir les mobilités propres		
F-A 20 : Encourager la livraison à domicile et les services de taxis en véhicules propres (ou vélos)	F-A 21 : Soutenir l'électromobilité en mettant en place des bornes de recharges pour véhicules et vélo et carports solaires	F-A 22 : Faire émerger une réflexion autour l'installation de station GNV sur le territoire (pour bus scolaires ou poids lourds entreprises par exemple)
F-A 23 : S'orienter vers une navette des crêtes utilisant des		

énergies plus propres (électricité, GNV, H2)		
AXE 2 : Amplifier massivement la rénovation du patrimoine bâti et la qualité des aménagements		
ST 1 : Réduire les consommations énergétiques liées au patrimoine bâti		
<i>OO1 : Améliorer les énergies dans le bâtiment et l'éclairage</i>		
F-A 24 : Développer des outils de régulation et de mesures des consommations dans les bâtiments publics	F-A 25 : Soutenir le remplacement du fioul (par la mise en place d'une aide « zéro fioul » par exemple)	F-A 26 : Établir des groupements de commandes (particuliers, entreprises, collectivités) (rénovation énergétique, énergies renouvelables, achat énergies, contrat de performance énergétique...)
F-A 27 : Développer l'extinction de l'éclairage public nocturne		
<i>OO2 : Accompagner le particulier vers la sobriété énergétique et lutter contre la précarité énergétique</i>		
F-A 28 : Développer un outil / organisme d'accompagnement de rénovation sécurisé	F-A 29 : Proposer un accompagnement technique en amont des dépôts de permis de construire pour développer les bâtiments efficients en énergie	F-A 30 : Repérer et accompagner les ménages modestes
F-A 31 : Inclure un volet énergétique dans les conditions de location du logement avec une incitation financière pour aider ce volet (amélioration du permis de louer)	F-A 32 : Accompagner et former les travailleurs sociaux à la problématique de la précarité énergétique	
<i>OO3 : Développer la construction durable</i>		
F-A 33 : Développer un centre de formation et de démonstration de l'éco-construction, réparation et rénovation à destination des particuliers, entreprises et collectivités	F-A 34 : Favoriser l'éco-construction pour les bâtiments publics	
<i>OO4 : Développer les énergies renouvelables et de récupération</i>		
F-A 35 : Faire émerger les projets d'énergies renouvelables citoyens et inciter les collectivités à mettre à disposition des toitures pour les projets solaires	F-A 36 : Réaliser un inventaire des potentiels concernant les énergies renouvelables (surtout toitures pour l'énergie solaire)	F-A 37 : Travailler avec les architectes des Bâtiments de France pour concilier périmètres classés et travaux liés à l'optimisation énergétique (énergies renouvelables, rénovation énergétique)
F-A 38 : Favoriser l'installation d'unités de méthanisation de taille humaine avec un approvisionnement raisonné		
ST 2 : S'orienter vers un urbanisme durable et améliorer le cadre de vie des habitants		
<i>OO1 : Intégrer le changement climatique dans l'urbanisme</i>		
F-A 39 : Développer un aménagement durable pour les centres-bourgs et centres-villes	F-A 40 : Faire émerger une réflexion autour de la récupération des eaux pluviales pour l'arrosage public	F-A 41 : Proposer des aménagements sur les toits plats industriels (végétalisation, panneaux photovoltaïques)

<p>Axe végétalisation (arbres, fleurissement, toitures et stationnements végétalisés...)</p> <p>Axe alimentation locale (potagers, arbres fruitiers...)</p> <p>Axe lutte contre la chaleur en ville (peinture blanche, îlot de fraîcheur, interdiction enrobés noirs...)</p> <p>Axe mobilité durable (limiter la circulation, privilégier la circulation douce...)</p> <p>Axe construction durable (mobilier durable, éco-construction pour les bâtiments publics)</p>		
<p><i>OO2 : Adapter les documents d'urbanisme au changement climatique</i></p>		
<p>F-A 42 : Ajouter des objectifs chiffrés en lien l'adaptation au changement climatique dans les documents d'urbanisme</p>	<p>F-A 43 : Mettre en place des systèmes de compensation lors d'extension et d'imperméabilisation</p>	<p>F-A 44 : Organiser une concertation entre les différents acteurs (collectivités, aménageurs, architectes, entreprises...) pour réfléchir à ses problématiques</p>
<p>F-A 45 : Soutenir et mettre en œuvre l'opération zéro artificialisation (limitation de l'artificialisation, privilégier habitats collectifs...)</p>		
<p><i>OO3 : Relocaliser les commerces et services, créer des lieux de convivialité</i></p>		
<p>F-A 46 : Relocaliser les services, centres de santé et commerces de proximité</p>	<p>F-A 47 : Créer des lieux de mixité, de convivialité et de partage (tiers lieux)</p>	
<p>AXE 3 : Entreprendre et produire durablement pour affirmer l'exemplarité du territoire</p>		
<p>ST 1 : S'orienter vers un modèle économique résilient</p>		
<p><i>OO1 : Favoriser le développement de filières locales (transversalité avec la ST2 de l'axe 4)</i></p>		
<p>F-A 48 : Créer une plateforme en ligne de recensement des producteurs locaux (vente directe, magasins de producteurs) et vente en ligne de produits locaux</p>	<p>F-A 49 : Instaurer une clause de production locale dans les marchés publics (approvisionnement cantine)</p>	<p>F-A 50 : Développer des systèmes de circuit-court alimentaire (régie agricole ou autres) avec réinsertion sociale (faible qualification, handicap...)</p>
<p>F-A 51 : Créer des fermes pédagogiques permettant de promouvoir l'installation d'exploitations agricoles</p>	<p>F-A 52 : Faire émerger des projets citoyens de rachat de terres agricoles pour développer l'agriculture locale</p>	<p>F-A 53 : Favoriser la transformation des productions en local (légumeries, conserveries...)</p>
<p>F-A 54 : Inciter le développement de magasins de producteurs ou de points de vente de produits locaux (filière locale gibier ?)</p>	<p>F-A 55 : Développer la filière bois locale (bucheronnage, sciage, débardage)</p>	
<p><i>OO2 : Accompanyer et favoriser l'installation d'entreprises plus durables</i></p>		

<u>F-A 56</u> : Accompagner les entreprises dans l'élaboration de plans « environnementaux » (mobilité, aménagement, biodiversité...)	<u>F-A 57</u> : Favoriser l'installation d'entreprises et industries répondant à des clauses environnementales	<u>F-A 58</u> : Mutualiser les compétences et services inter-entreprises à l'échelle de zones d'activités (mobilité, équipements...)
<u>F-A 59</u> : Travailler sur un projet de territoire énergétique en lien avec le post-CNPE Fessenheim		
<i>OO3 : Promouvoir une gestion économe et durable du foncier économique</i>		
<u>F-A 60</u> : Instaurer une politique de location de parcelles par les collectivités et y instaurer des clauses environnementales	<u>F-A 61</u> : Réhabiliter les friches industrielles et identifier les locaux vacants pour l'installation d'entreprises	
<i>OO4 : Développer la monnaie complémentaire locale et les labels locaux</i>		
<u>F-A 62</u> : Travailler avec une association locale pour la création d'une monnaie locale et mettre en place un système de subventionnement	<u>F-A 63</u> : Développer un label pour identifier les produits locaux	
ST 2 : Animer et coordonner la démarche PCAET		
<i>OO1 : Former et accompagner les acteurs du territoire</i>		
<u>F-A 64</u> : Proposer un catalogue de formation à destination des élus du territoire	<u>F-A 65</u> : Accompagner et conseiller les collectivités (politiques développement durable)	<u>F-A 66</u> : Dispenser des formations à destination des élus (en interne ou partenariat), particuliers, lycéens et entreprises (rénovation énergétique)
<u>F-A 67</u> : Soutenir les artisans accueillant des alternants / stagiaires pour les former	<u>F-A 68</u> : Réduire l'impact environnemental de la petite enfance (réduction déchets -> couches lavables, alimentation durable, économie d'énergies, mobilités douces...)	<u>F-A 69</u> : Développer la concertation multi-acteurs en amont des projets
<i>OO2 : Accompagner au changement de comportement</i>		
<u>F-A 70</u> : Organiser des animations scolaires autour des énergies, de l'eau, des circuits-courts	<u>F-A 71</u> : Organiser des événements et/ou ateliers pour les particuliers sur les thématiques en lien avec le développement durable (circuit-court, alimentation durable, économies d'énergie, rénovation énergétique, énergies renouvelables, jardinage...)	<u>F-A 72</u> : Créer un guide de « bonnes pratiques » à destination des particuliers, des collectivités et des entreprises
<u>F-A 73</u> : Communiquer sur les thématiques en lien avec le développement durable		
AXE 4 : Adopter une politique agricole et sylvicole exemplaire et préserver les ressources naturelles		
ST 1 : Développer des pratiques agricoles et sylvicoles plus vertueuses		
<i>OO1 : Adapter la forêt au changement climatique</i>		
<u>F-A 74</u> : Développer la plantation d'essences adaptées au changement climatique	<u>F-A 75</u> : Rétablir un équilibre sylvocynégétique (équilibre entre les jeunes pousses d'arbres et l'affluence du gibier) en installant des clôtures ou systèmes alternatifs	<u>F-A 76</u> : Privilégier la régénération naturelle des forêts et sacrifier des espaces forestiers

F-A 77 : Développer le débardage animal plutôt que mécanique	F-A 78 : Développer l'agroforesterie et la plantation d'arbres en ville	
<i>OO2 : Accompagner les agriculteurs vers une transition et des pratiques bas intrants</i>		
F-A 79 : Créer une aide au développement de filières (exemple : chanvre, céréales -> bière, pain, alimentation animale)	F-A 80 : Accompagner les agriculteurs vers des pratiques plus raisonnées (utilisation engrais verts, taille des parcelles, limitation de produits phytosanitaires, préservation biodiversité...)	F-A 81 : Développer l'autonomie énergétique des exploitations agricoles
F-A 82 : Encourager l'agriculture biologique (incitation financière, mise à disposition de terres, matériel...)	F-A 83 : Créer une plateforme d'échanges et de mise en réseau des producteurs pour créer des synergies (type EIT)	
<i>OO3 : Préserver et installer des haies bocagères, prairies permanentes et vergers</i>		
F-A 84 : Reconstituer des haies, ceinture verte autour des communes	F-A 85 : Inciter la conversion de parcelles en prairies permanentes	F-A 86 : Développer des sentiers de balade nature (sensibilisation aux espaces naturels)
ST2 : Promouvoir l'éco-consommation : alimentation, filières locales et réduction des déchets		
<i>OO1 : Développer le maraîchage, compostage et broyage des déchets verts</i>		
F-A 87 : Créer des structures permettant de mutualiser le matériel de jardinage	F-A 88 : Développer l'utilisation de composteur	F-A 89 : Développer des potagers partagés pédagogiques et organiser des ateliers sur le maraîchage
F-A 90 : Développer des espaces tests / matériel pour le maraîchage à destination des non-agriculteurs mis en place par la collectivité	F-A 91 : Faire un inventaire des réserves foncières par commune pouvant être mises à disposition pour du maraîchage	
<i>OO2 : Développer les vergers et structurer la filière</i>		
F-A 92 : Créer une association permettant de valoriser les fruits et de structurer la filière (pressoir, séchoir, distillerie, vente directe)	F-A 93 : Développer les vergers hautes tiges et la greffe de variétés sauvages	F-A 94 : Autoriser le glanage des fruits
<i>OO3 : Développer des systèmes de réparation et de réemploi</i>		
F-A 95 : Organiser des repair café	F-A 96 : Espace de dépôts / troc / échanges d'affaires à destination des particuliers	F-A 97 : Proposer un kit de tri de déchets pour les manifestations organisées par les collectivités et associations

ST : Sous-Thème

OO : Objectif Opérationnel

F-A : Fiche-Action

Cette liste a constitué un socle de travail sur lequel la déclinaison opérationnelle s'est ensuite opérée.

1.2.c. La réactualisation de la stratégie et le travail de déclinaison et priorisation des actions par les communautés de communes

La figure ci-dessous, présente la méthode de travail qui a été utilisée pour réactualiser la stratégie et le plan d'actions.

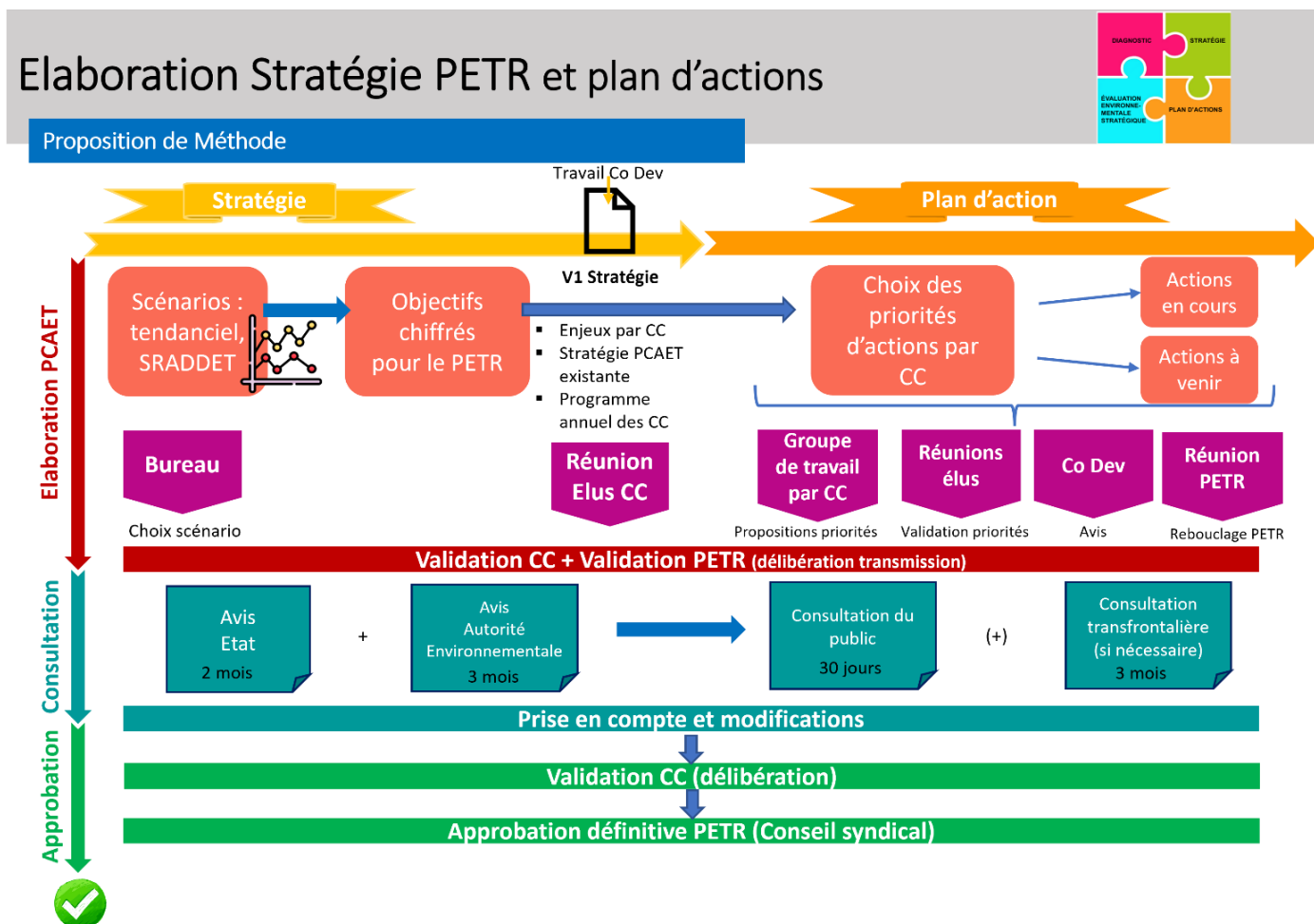


Figure 1 : Schéma de la méthode pour la réactualisation de la stratégie et du plan d'actions

Lors de la séance du Bureau du PETR du 9 février 2022, les élus ont décidé de retenir le choix du scénario SRADDET et sa déclinaison territoriale sur le territoire du PETR en tant que socle de la stratégie territoriale.

Bien que les objectifs du SRADDET soient très ambitieux, les élus ont souhaité tendre au maximum vers ces trajectoires.

Suite à ce choix, la stratégie du PCAET a été complétée : initialement les 4 axes stratégiques issus de la concertation n'étaient plus tout à fait adaptés aux nouveaux enjeux révélés dans le diagnostic réactualisé fin 2021.

De la même manière, la liste des 97 actions a été retravaillée et synthétisée, afin de gagner en lisibilité et en compréhension et de faciliter la mise en œuvre.

Le travail de définition des objectifs thématiques et opérationnels s'est poursuivi avec les élus et agents techniques des 4 communautés de communes membres du PETR pour identifier les actions à mettre en œuvre sur leur territoire en fonction des enjeux locaux, en cohérence avec les objectifs du SRADDET.

Un recensement des projets principaux (déjà en cours ou en réflexion) engagés soit par les communautés de communes, soit par les communes (selon leurs compétences réciproques), a été

réalisé. Ce travail a mis en lumière toute la transversalité du PCAET, à travers les différentes compétences des collectivités.

Après tout ce travail de recensement et sur la base des propositions issues de la concertation, une liste de 24 actions a retenue. Au sein de cette liste, les élus des communautés de communes ont effectué un travail de priorisation, selon 3 degrés de priorités :

- 1=Importante : à mettre en œuvre/ou renforcer dans les 3 ans ;
- 2=Moyenne : à mettre en œuvre/ou renforcer dans les 6 ans.
- 3=Non-prioritaire : action qui ne peut pas être mise en place actuellement faute de moyens techniques, humains, législatifs ou financiers.

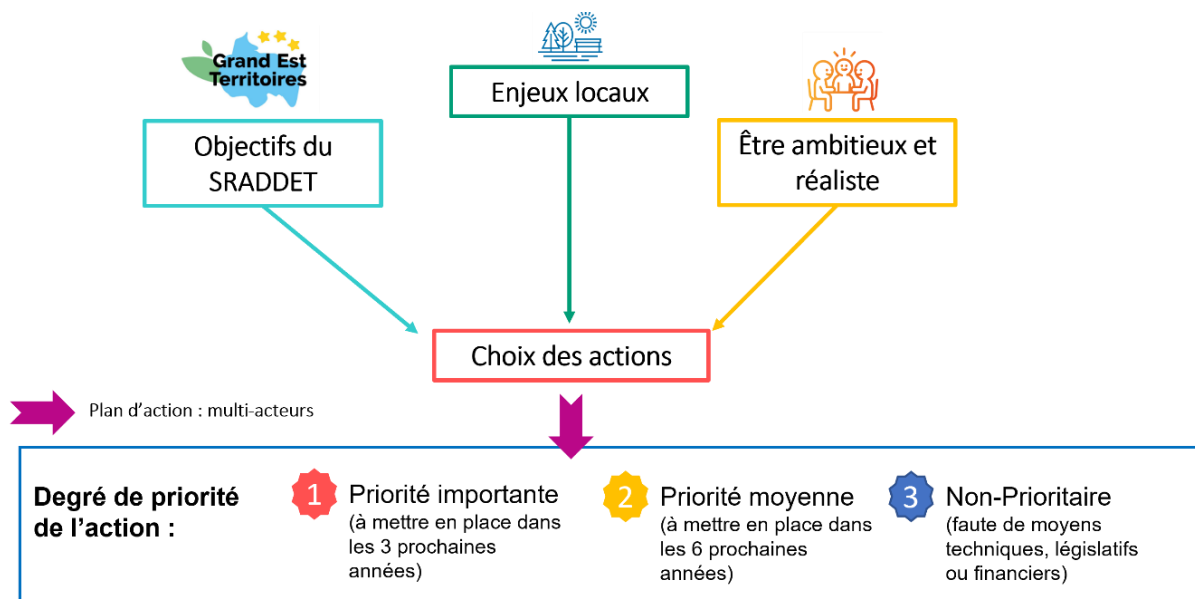


Figure 2 : Choix et priorisation des actions par Communautés de Communes

Le calendrier d'élaboration de la stratégie et du plan d'action (avec les étapes clés et le détails des rencontres avec les agents et les élus des 4 Communautés de Communes du PETR) figure ci-dessous.

Etapas	Format	Qui	Quand	Finalité	Calendrier					
					Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet
Travail interne : démarche + méthode + scénarios + V1 stratégie et plan d'action + V2	Travail interne	Chargée de mission + Directeur PETR	Entre janvier et juillet	Présentation ppt Scénarios à présenter					Envoi pour EES	
Scénarios PETR	BUREAU PETR	Elus Bureau PETR	Séance du 09/02	Présentation démarche, grands enjeux diag > Choix scénario et principaux objectifs chiffrés	BUREAU PETR : 09/02					
Rencontre technique CCCHR et CCPAROVIC	Rencontre technique	Directeur(s) et agents	Février et mars	Présentation démarche, grands enjeux diag	CCCHR CCPAROVIC					
Réunion préparation rencontre CC élus	Rencontre technique	Directeur(s) et agents	20-janv 03-mars	Partage de la démarche et préparation travail avec élus	CCPRB		CCPRB : 4/04 CCRG : 26/04			
Rencontre élus des 4 CC	Bureau CC	Elus	03-mars	Présentation démarche, grands enjeux diag Présenter la méthode et le scénario choisi						Dépôt PCAET pour avis (3 mois)
	Commission DD		31-mars			CCCHR CCRG				
	Commission Environmt		12-avr				CCPRB			
	Bureau CC		28-avr				CCPAROVIC			
Priorités par CC d'après V1 Stratégie et plan d'action	Réunion technique	Directeur(s) et agents	12-avr	Ecriture V1 plan d'action				CCCHR		
			26-avr				CCRG : réunion technique			
			04-avr				CCPRB : Commission Env			
			28-avr				CCPAROVIC			
Rencontre élus des CC Priorités par CC	Réunion de bureau	Elus	18-mai	Validation priorités V1 et plan d'action					CCPAROVIC : bureau	
	Commission Développement Durable		31-mars		CCRG n°1					
	Commission Développement Durable		17-mai				CCRG n°2			
	Commission Environnement et Climat		12-avr			CCPRB				
	Conseil Communautaire		25-avr			CCPRB				
	Commission Mobilité et Energies		21-avr			CCCHR : Commission 1				
	Commission Biodiversité, Urbanisme et déchets		05-mai				CCCHR : Commission 2			
Débrief technique	Rencontre technique	Directeur(s) et agents	1 séance	Présentation V2				entre mi-avril et fin mai		
Validation par CC (avant consultation)	Conseil communautaire CC ou Conférence des Maires	Elus	1 séance / CC	Validation du projet de PCAET (V2)						
		Elus CCPAROVIC	15-juin				CCPAROVIC			
		Elus CCPRB	27-juin				CCPRB			
		Elus CCRG	30-juin				CCRG			
Validation PETR	Conseil syndical PETR	Elus	05-juil	Validation du projet de PCAET (V2)					CCCHR	
Retour avis et consultations	Co Tech et Bureau	Elus + agents	1 séance	Choix prise en compte avis et modifications						
Validation VF PCAET	Conseil communautaire CC ou Conférence des Maires	Elus CC	1 séance / CC	Délibérations CC qui approuvent le PCAET VF					Conseil syndical : 05/07/2022	

Tableau 6 : Calendrier des rencontres avec Communautés de Communes sur la démarche PCAE

Bilan chiffré de la concertation :

- ~56 acteurs locaux contactés
- ~40 contributeurs au questionnaire en ligne
- ~80 participants aux ateliers de concertation multi-acteurs
- ~35 collégiens sensibilisés lors des ateliers de concertation
- ~10 acteurs socio-économiques rencontrés
- ~8 ateliers avec les élus locaux (environ 25 élus)

